



Les Amis de la Montagne de Lure

**À nos amis et soutiens,
Aux habitants et élus de notre territoire,
Aux représentants de l'Etat et des institutions**

**C'est la rentrée : mauvaises nouvelles du front
!**

À propos des projets connus de parcs éoliens ou photovoltaïques industriels détruisant les équilibres paysagers, environnementaux, agricoles, économiques de notre territoire, les nouvelles sont plutôt alarmantes .

Les opérateurs avancent de manière systématiquement opaque.

Prenons l'exemple de la commune des Omergues où un projet de 7 éoliennes reste d'actualité et où dans le même temps, sur le chantier du site La Lauzette Haute, un parc photovoltaïque actuellement en construction de 5 ha ne tient pas les engagements de l'opérateur ! Il n'y a par exemple aucune signalisation, pas d'information réglementaire, pas de caméra de surveillance. Nous nous sommes rendus sur le site pour constater que les promesses formelles ne sont pas respectées ([voir page 53 du dossier](#).)

Nous nous interrogeons sur le laxisme des opérateurs une fois le dossier accepté ! Qui les contrôle ? Qui est responsable ?

Et la nature des importants travaux de voirie engagés, liés à la configuration du site, nous interpelle sur les risques de futurs et inacceptables dommages ! Il existe de réelles possibilités d'extension ainsi que la mise en place d'éoliennes.

Comment pouvons-nous avoir confiance ?

Dans la même veine sur la commune d'Aubignosc pour le projet dit des "Crouzourets".

Une proposition d'évolution du PLU de la commune était celui de déclasser des terres agricoles pour permettre l'implantation d'une centrale photovoltaïque par l'industriel RES. La DDT, la Chambre d'agriculture et la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) s'y opposent.

[Le PLU \(version allégée\)](#) est retoqué par la préfecture.

Nonobstant ces désaccords et ces contradictions, le projet de centrale solaire fait l'objet d'une enquête publique ouverte jusqu'au 25 septembre 2019 et nous avons rencontré le Commissaire Enquêteur pour lui faire part de nos remarques et interrogations.

Quelle logique ? Quelles influences ? Conflits d'intérêt ou simple omission ? Histoire à suivre...

Là aussi, comment pouvons-nous avoir confiance alors que la destruction et le mitage de la Montagne de Lure se prépare ?

Notre association poursuit activement ses investigations malgré les difficultés d'accéder aux informations et souvent devant le déni de transparence et de démocratie citoyenne.

Notre association s'engage aussi à se mobiliser pour éviter qu'habitants et amoureux de notre territoire ne soient mis devant le fait accompli.

Fidèle à sa mission et à ses positions exprimées depuis sa fondation, notre association apporte son soutien à une **transition énergétique maîtrisée et réfléchie qui ne détruira ni ne balafrera de manière inacceptable le bien commun qu'est la Montagne de Lure.**

Amilure est favorable aux critères de préconisation de la DDT 04 d'installer des parcs photovoltaïques sur des zones anthropisées, zones commerciales, ombrières et sur des friches industrielles dans le respect de la flore, des forêts et de la biodiversité.

Amilure approuve les quatre projets actuels, à ce stade de notre connaissance des dossiers, sur d'anciens silos militaires qui sont en fait des friches industrielles, à savoir :

Simiane la Rotonde sur le site de Chavon (3,8 ha) ainsi que celui de la Combe de Rossignol (3,6 ha)

Revest du Bion sur le site de l'Argau (4,6 ha)

Redortiers sur le site de Couravoune (7 ha en projet)

Notre association travaille actuellement sur un **projet de Charte** que nous soumettrons aux différentes listes pour les prochaines élections municipales de 2020.

Cette charte définit quelques axes simples tels que "*Le Bien Commun et la protection des paysages*", "*La Transition énergétique*" "*L'opposition déterminée aux parcs éoliens industriels*" "*Le photovoltaïque maîtrisé et réfléchi*", etc.

Nous vous invitons à soumettre par retour vos contributions, propositions et recommandations.

Vous vous interrogez peut-être...

Pourquoi cette obstination à combattre ou nous opposer aux multiples projets de photovoltaïque alors que nous soutenons la transition énergétique ?

Nous courons un risque réel de voir les parcs de quelques hectares se multiplier, miter le territoire puis s'agrandir.

Quant à ceux de dizaines voire de centaines d'hectares mariant pour le pire terrains privés et communaux, ils n'ont pas leur place dans notre éco-système.

Sans compter avec le risque éolien...

Restant à votre écoute et plus que jamais ferme pour défendre notre bien commun.

**Nous ne défendons pas la nature,
nous sommes la nature qui se défend.**

***Nous comptons sur votre vigilance pour nous
faire part de tout projet éolien ou
photovoltaïque dont vous auriez
connaissance...***

***Signez notre pétition ([ici](#))
contre le projet de Cruis***

**Vous aurez compris qu'aujourd'hui plus qu'hier
votre soutien est indispensable !**

Notre association a besoin de ses adhérents pour être encore plus "audible" et "visible".

Merci à tous ceux qui ont déjà renvoyé leur bulletin d'adhésion !

Et pour ceux qui auraient « oublié »...

Vous trouverez le bulletin d'adhésion [ici](#)

Les Amis de la Montagne de Lure
amilure04@gmail.com
Ancien Moulin
04150 REDORTIERS
+33 6 86 70 57 50
facebook.com/AmiLure/
www.amilure.com



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Amis de la Montagne de Lure.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue